Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 10 (1872)

Heft: 4

Artikel: [Lettre de lecteur]

Autor: Vulliet, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181765

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Monsieur le rédacteur,

A propos de votre article intitulé: Les bonnes œuvres diplômées, je prends la liberté de vous envoyer la lettre suivante que j'ai eu l'honneur d'écrire de Lausanne, le 26 novembre dernier, à notre dévoué compatriote, établi à Paris, M. Vernes d'Arlandes, membre du Comité de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer:

Monsieur,

Mon nom figurant sur la liste des personnes indiquées comme pouvant recevoir la croix et le diplôme, offerts en souvenir par votre Comité, laquelle liste a dû vous être envoyée, au nom du Comité vaudois de secours aux prisonniers français et aux populations victimes de la guerre (siégeant à Lausanne), je viens vous demander, Monsieur, de bien vouloir effacer vous-même mon nom ou le faire effacer, car je crois devoir refuser formellement une telle marque de reconnaissance.

J'ai contribué, autant qu'il m'a été possible, au soulagement des soldats français de l'armée de l'Est, lors de leur passage à Lausanne; mais j'aurais voulu être en position de faire bien davantage, et je ne puis accepter un souvenir qui, je le sais, sera considéré par une grande partie de mes concitoyens comme une récompense officieuse, sinon officielle.

J'estime d'ailleurs ne pas y avoir plus droit que nombre d'habitants de Lausanne et d'autres localités du canton de Vaud.

Je compte sur vous, Monsieur, pour la radiation de mon nom, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Paul Vulliet, inst.
membre du Comité vaudois de secours.

Lausanne au XIII° siècle.

(Notes extraites d'un ancien manuscrit.)

Montbenon. — Les anciens chroniqueurs veulent que le nom de Montbenon désigne une colline consacrée à une ancienne divinité des Helvétiens qu'ils appellent Benon, nom corrompu de celui de Bélinus, dieu de la guerre. Sans vouloir ni rejeter, ni accepter cette étymologie, en consultant la langue, on voit que Montbenon peut signifier un mont à la tête, audessus ou entre les eaux, ce qui caractérise parfaitement cette promenade, qui est un petit plateau sur une hauteur dominant le lac en son entier, tout en en étant séparé par un profond ravin de deux ruisseaux

réunis coulant au fond et qui vont arroser et fertiliser les prairies situées au-dessous de Lausanne.

A l'entrée de la promenade, joignant la porte du faubourg, il y avait une éminence appelée le Boulevard qui était une antique façon de redoute, laquelle présentait deux faces avec des meurtrières surmontées par une voûte qui terminait une espèce de plate-forme.

Cette antique masure avait été couverte par des terres qu'on avait arrangées dans un petit terreplein aux quatre coins duquel on avait planté quatre grands arbres avec des bancs. Ce lieu s'appelait le Belvédère; il a dû être revêtu d'une muraille avec une terrasse autour du salon que forment les quatre arbres, ce qui fait un bel effet. A quelques pas est un tertre assez élevé qui domine sur la petite plaine pelousée de Montbenon sur laquelle est exercée la milice au printemps et dans l'automne, et où se font les revues, ce qui forme un beau coup d'œil parce que les spectateurs, dont un grand nombre sont sur le tertre, remplissent la pente qui conduit à la plaine (1).

Il y a quelques années que le magistrat, voulant niveler le sommet du tertre, pour y planter une allée d'arbres, et un peu adoucir les côtés, on découvrit, à la profondeur de quelques pieds des tombeaux singuliers, des fosses profondes de deux pieds, sur la même largeur, les deux côtés formés par des pierres brutes recouvertes avec d'autres pierres. Ces fosses renfermaient des cadavres très grands; il y en avait dix ou douze dans chaque fosse; mais exposés au grand air, ils tombèrent bientôt en poussière. On jugea que ce devait être la sépulture de ceux qui, dans des temps de contagion, avaient péri et qu'on jetait dans ces fosses.

Mais on a trouvé en Allemagne des anciens camps romains assez bien conservés, dans lesquels, au milieu d'une petite plaine se voyaient des éminences plus ou moins élevées. Celle que j'ai vue pouvait avoir dans sa base 120 pieds de long sur 80 de large. Voulant connaître ce qu'elle renfermait dans l'intérieur, on me dit qu'on avait trouvé deux fosses dans toute la longueur, et aux deux petits côtés, deux autres. Ces fosses étaient semblables à celles de Montbenon, elles renfermaient aussi des cadavres et des fragments de vieilles armes (2).

(l) Ce tertre occupait le milieu de la petite allée.

(2) Des tumulus semblables, d'énormes tas de terre servant de sépulture aux victimes du siége de Paris, se voyent aujourd'hui sur le champ de bataille de Champigny.